

TERMES DE REFERENCE

Mission n°23SANIC 864

I. Informations générales

Intitulé de la mission	Formation des membres de l'ICN et d'un pool d'experts nationaux sur le fonctionnement de l'ICN			
Composante(s)	VIH/Sida, Tuberculose, RSS			
Thématique(s)	Gouvernance			
Identité du / des Bénéficiaire(s)	ICN Cameroun			
Pays d'intervention	Cameroun			
Subventions FM concernées	Montant de la subvention	Période de la subvention	Note de performance	Date de la note de performance
	N/D			
Nombre total estimé de jours d'expertise	25 jours			
Date estimée de remise des livrables	30 Novembre 2023			
Contact Expertise France	Prénom NOM		Coordonnées	
	Sabrina REGENT		Sabrina.regent@expertisefrance.fr	

II. Justification de la mission

Le Cameroun a été désigné pour participer à l'initiative « CCM EVOLUTION » en 2018. Cette initiative avait pour objectif de mettre à niveau les instances de coordination nationale afin d'optimiser leur fonctionnement et leur permettre de faire face aux difficultés auxquelles les subventions étaient confrontées. Elle avait été initiée par le fonds mondial compte tenu des insuffisances identifiées par le BIG dans leur fonctionnement. Ainsi, de 2018 à 2019, le CCM Cameroun a participé à cette initiative. Les résultats pour le CCM ont été l'arrimage aux Services du 1^{er} Ministre, Chef du Gouvernement (décret N°2019/5911/PM du 02 décembre 2019), la révision des documents cadres notamment le Manuel de procédure et le règlement intérieur de l'ICN. L'élaboration du code d'éthique, ainsi que la revue de la charte de la société civile. Au courant du mois d'octobre 2022, les différents documents ont été validés par une assemblée générale extraordinaire, et le processus de renouvellement des membres des 3 composantes (gouvernement, société civile et partenaires au développement) a été lancé. Le 30 janvier 2023, a eu lieu la 1^{ère} assemblée générale de cette

nouvelle mandature pendant laquelle le Bureau Exécutif a été élu. A ce jour, L'ancien comité de suivi stratégique a été reconduit sous forme de comité ad hoc en attendant la formation des nouveaux membres. Le comité d'éthique est en cours de mise en place. Le plan de suivi stratégique pour le NFM3 est disponible mais celui relatif au GC7 est en cours d'élaboration. La demande de financement GC7 a été validée par le TRP et la phase de Grant making est en cours.

Compte tenu de l'urgence relative à l'élaboration de la demande de financement au courant de ce début d'année 2023, toutes les activités de l'ICN ont été ralenties notamment la formation des nouveaux membres de l'ICN. La demande de financement GC7 étant validé par le TRP et la phase de négociation des subventions « grant making » venant de s'achever, il est maintenant question de relancer les activités. L'une des 1ères est constitué par la formation des membres, avec pour but d'optimiser le fonctionnement de l'Instance et de ces différents organes. Cette formation se fera au travers de 3 sessions pour les membres ainsi qu'un pool d'expert nationaux qui devra assurer la continuité de ces formations dans l'avenir.

Il est question d'assurer la formation des membres de l'ICN ainsi que des parties prenantes sur l'ICN, les rôles des différents acteurs, le suivi stratégique et l'éthique afin d'améliorer les connaissances des membres, leur savoir-être et savoir-faire et améliorer ainsi leur participation efficace aux travaux de l'ICN au travers de la mobilisation de l'assistance technique sollicitée à expertise France. Les frais d'ateliers seront pris en charge par l'ICN.

III. Objectif(s) et résultats attendus

1) Objectif général de la mission

L'objectif principal de cette assistance technique d'outiller les membres de l'ICN et de ses instances afin qu'ils puissent pleinement jouer leur rôle/remplir leur mission

2) Objectif(s) spécifique(s)

OS1 : Organiser 3 sessions de formations des membres de l'ICN (environ 60 membres) et des parties prenantes sur :

- La formation des membres de l'ICN sur leurs rôles et responsabilités, les directives du Fonds Mondial, la structuration en comités technique, les notions d'éthique et de gestion des conflits d'intérêt, le rôle des PR et les interactions entre l'ICN et les PR.

Formation sur le suivi stratégique et l'appui à la mise sur pied du comité de suivi stratégique : la mise en place du Comité de suivi stratégique (analyse de CV et profils des membres potentiels du CSS, sélection des meilleurs candidats sur la base des directives du Fonds Mondial) et préparation ou actualisation du plan de suivi stratégique.

Formation sur l'éthique et l'appui à la mise sur pied du comité éthique : la mise en place du Comité d'éthique (analyse de CV et profils des membres potentiels du CSS, sélection des meilleurs candidats sur la base des directives du Fonds Mondial).

3) Résultats attendus

R1 : Les membres de l'ICN y compris le personnel du secrétariat et des certaines parties prenantes ayant travaillé dans le cadre des financements du fonds mondial sont formés

R2 : Le comité de suivi stratégique est mis sur pied et le plan de suivi stratégique actualisé

Le comité d'éthique est mis sur pied.

Intégration du genre

En cohérence avec la Stratégie internationale de la France pour l'égalité femmes-hommes 2018-2022, L'Initiative demande aux expert.e.s d'intégrer une approche genre dans la réalisation de leur mission. Un webinaire est à la disposition de ces dernier.e.s pour les aider à identifier les enjeux spécifiques à la mission et définir des objectifs visant l'intégration du genre (<https://www.initiative5pour100.fr/encourager-prise-en-compte-du-genre>).

Ces enjeux concernent principalement :

- **le type mission** : appui à la gouvernance, diagnostic et appui organisationnel, appui administratif et financier, appui programmatique, collecte et analyse de données, accès aux médicaments de qualité.
- **La méthodologie choisie** : revue documentaire, entretiens, atelier participatif, et colloque, formation, rapport ou guide.

Durant la phase de cadrage de la mission et d'élaboration de la méthodologie, les expert.e.s définiront en accord avec le bénéficiaire au **moins 2 objectifs liés** aux enjeux « genre » de la mission et s'engageront à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre et à s'autoévaluer lors de la rédaction du compte-rendu final de la mission.

IV. Description de la mission

1) Grandes Etapes et Activités de la mission

A titre indicatif, dans le cadre de la mission, le.s expert.e.s auront à conduire les activités suivantes:

Etape 1 : Élaboration des TDR de la formation

Etape 2 : Élaboration des modules de formations

Etape 3 : Réunions préparatoires notamment pour identifier le pool d'expert

Étape 4 : Établissement du comité de suivi stratégique et mise à jour du plan de suivi stratégique

Étape 5 : Établissement du comité d'éthique et plan de travail disponible

N.B. : Le FM n'offre plus d'orientations génériques car nous sommes passés à un modèle appartenant au pays où le matériel est entièrement sur ilearn et où la facilitation devrait ensuite être effectuée par le Secrétariat de l'ICN. En principe, l'ICN a déjà l'expertise nécessaire pour mener des séances d'orientation, bien qu'ils aient de nouveaux membres, ils ont également au moins 10 membres qui sont là depuis plus longtemps, y compris le Président et le Vice-président, et un consultant en gouvernance très expérimenté à titre de Vice-président. La formation devra donc bien évaluer les besoins des membres. Le FM met un accent particulier sur la mise en place du comité de suivi stratégique. Il faudra peut-être envisager une session spéciale pour le secrétariat de l'ICN.

Renforcement de capacités du/des bénéficiaires de la mission : en vue de la pérennisation des résultats de la mission et de l'appropriation des livrables par le.s bénéficiaire.s, le.s expert.e.s devront porter une attention particulière au renforcement de capacités tout au long de la mission. Les temps de formation et d'élaboration conjointe des livrables avec une autonomisation progressive du bénéficiaire sont encouragés. Le.s expert.e.s devront proposer une approche méthodologique dans leur offre technique qui sera discuté.e et validé.e avec Expertise France et le bénéficiaire de la mission.

2) Livrables attendus

Les livrables attendus sont :

- Les modules de formations ;
- Les TDR de la formation ;
- Mise en place du comité de suivi stratégique
- Plan de suivi stratégique mis à jour ;
- Un rapport/ compte rendu de mission.

3) Coordination et redevabilité

3.1. Coordination assurée par Expertise France et l'équipe d'expert.e.s

Dans le cadre de cette mission, Expertise France assurera la coordination et le suivi de la mission tels que:

1. Expertise France garantit la coordination entre les différents partenaires associés à la conception, mise en œuvre et/ou au suivi de la mission, oriente et accompagne l'organisation du travail entre le.s expert.e.s, organise des points de suivi réguliers à minima avec le.s expert.e.s et valide l'atteinte des grandes étapes de la mission.

Afin de faciliter le suivi de la mission par Expertise France, la personne référente sera mise en copie de tous les échanges importants entre les expert.es, le bénéficiaire et les partenaires impliqués dans la mission.

Un des expert.e assurera la chefferie d'équipe et assurera de faire le lien et de mettre à jour la personne référente à Expertise France.

3.2. Coordination avec les partenaires techniques et financiers et l'Equipe France

Le.s expert.e.s se rendra/ont au Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France en début et en fin de mission pour une réunion d'échanges avec le SCAC (le Conseiller Régional de Coopération en Santé / l'Attaché de coopération / le COCAC) et le point focal du bureau de l'Agence Française de Développement (AFD).

3.3. Redevabilité de.s expert.e.s

Le.s expert.e.s rapporteront directement et régulièrement les avancées et difficultés rencontrées dans le cadre de la mission à la personne de contact au sein d'Expertise France.

Les livrables de la mission sont produits au bénéfice du bénéficiaire de la mission. La dernière version des livrables est remise à Expertise France qui confirmera auprès du bénéficiaire de la mission la validation finale de ces derniers.

V. **Lieu, Durée et Modalités d'exécution**

Dans le cadre du grant making, le projet de planification des activités présente comme articulations les travaux des équipes des PR et le LFA ainsi que d'autres parties prenantes dès août 2023 et le déploiement des équipes du fonds mondial du 04 au 15 septembre 2023.

- 1) **Date estimée de démarrage** : 01/11/2023
- 2) **Durée de réalisation de la mission** : 30 jours en 1 mission ou 2 missions de 15 jours

Mission avec nombre de jours estimés dans les TdR : La durée effective de la prestation (jours ouvrables) de l'expert est estimée à 25 jours dont une partie significative sur le terrain (minimum 20 jours). Le bénéficiaire et Expertise France, sur proposition d'une offre technique de l'expert.e, valideront le calendrier de travail ».

La mission se terminera par un débriefing de la mission avec le bénéficiaire suite à la validation des livrables par celui-ci.

3) Date estimée de remise des livrables : Novembre-Décembre 2023

4) Organisation logistique et consignes de sécurité d'Expertise France

Le Bénéficiaire de la mission, l'ICN, mettra à la disposition de.s expert.e.s un local pour servir de bureau/salle de réunion avec une connexion internet et la possibilité de réaliser des impressions et photocopies. Les frais d'ateliers seront pris en charge par l'ICN.

Le.s expert.e.s seront responsables des autres aspects logistiques de leur mission (réservation d'hôtel, billets d'avion etc.) sauf indication contraire d'Expertise France.

L'organisation du ou des ateliers est déléguée aux experts.

Le.s expert.e.s sont tenu.e.s de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité indiquées par Expertise France. Il est notamment demandé pour chaque visite terrain :

- D'inscrire chaque déplacement sur le site Ariane – France Diplomatie : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html> ;
- De consulter régulièrement la page internet « Conseils aux voyageurs de Ministère de L'Europe et des Affaires Etrangères » pour le pays de mission ;
- De télécharger l'application d'Expertise France (transmise après recrutement confirmé) dédiée au suivi sûreté des expert.e.s sur le terrain, d'y créer un compte et de l'utiliser lors de chaque visite terrain ;
- Tout déplacement en dehors de la ville de réalisation de la mission devra faire l'objet d'une demande transmise minimum 1 semaine avant la date prévue de déplacement à la personne de contact de la mission à Expertise France qui procèdera à sa validation formelle.

VI. Expertise et profil demandés

1) Nombre d'experts : 1

Expertise France encourage les candidatures féminines.

2) Profil de l'expert.e

01 Expert.e international.e – Accompagnement organisationnel des CCM

A. Qualifications et compétences :

- Titulaire d'un diplôme universitaire (2nd cycle) dans les domaines suivants : administration, santé publique, renforcement des organisations, en gestion ou expérience équivalente.
- Spécialisation / Compétence dans les secteurs : Renforcement des Systèmes

- de Santé (RSS)/ renforcement organisationnel.
- Excellentes qualités /capacités :
 - de communication
 - de travail en équipe et relationnel
 - de transmission des savoirs
 - de rédaction d'outils / documents de référence
 - d'analyse et résolution des problèmes
 - de prise de décision et d'initiative
 - Excellente maîtrise du français (écrit / oral)
- B. Expérience professionnelle générale**
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans dans un poste de responsabilité en lien avec la gestion d'organisations ou coordination de programmes.
 - Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans la gouvernance et/ou l'appui organisationnel dans les pays du sud, notamment en Afrique francophone.
 - Excellentes connaissances du fonctionnement du Fonds Mondial et CCM.
 - Expérience professionnelle d'au moins 5 ans en lien avec le Fonds mondial.
 - Bonne maîtrise des enjeux liés aux trois maladies VIH, paludisme et tuberculose, ainsi qu'au renforcement des systèmes de santé.
- C. Expérience professionnelle spécifique**
- Parfaite connaissance des modalités de fonctionnement du Fonds mondial et des Instances de Coordination Nationales (CCM), incluant les principes du Nouveau Modèle de Financement.
 - Expérience préalable d'accompagnement / de renforcement des capacités des CCM est obligatoire.
 - Expérience dans la coordination ou participation au processus de renouvellement ou de mise en place d'une Instance de Coordination Nationale.
 - Une expérience professionnelle dans le pays est obligatoire.

VI. Offre technique et financière

L'expert.e intéressé.e par la mission est invité.e à transmettre une offre complète composée de :

1. Une offre technique (30 pages maximum) comprenant :

- Le CV de l'expert.e ;
- Une description du parcours et des expériences des expert.e.s en lien avec les présents termes de référence ;
- Leur compréhension de la situation actuelle du PAYS en articulation avec les enjeux de la mission ;
- Une note critique des TDR avec une présentation de la méthodologie détaillée à partir des objectifs et activités décrits dans les présents termes de référence. Une attention particulière doit être portée sur le renforcement de capacités du bénéficiaire de la mission ;

- Un calendrier de travail détaillé (activités, dates, lieu, nombre de jours) à partir des grandes étapes précisées dans les présents termes de référence.

2. Une offre financière en Euros.

Comparaison des offres pour sélection de l'offre économiquement la plus avantageuse

Le jugement des offres sera effectué séparément selon les critères suivants par l'attribution d'une note à concurrence du nombre de points maximum par critère figurant ci-après :

Critère 1 : prix des prestations

La **notation financière (NF sur 20 points maximum)** portera sur la comparaison des offres financières de l'ensemble des candidats dont l'offre est régulière.

Critère 2 : Qualité technique

Sous-critères permettant d'apprécier la qualité technique	Nombre de points maximum
Sous-critère 1 : lecture critique des TDR, compréhension du contexte et des enjeux de la mission appréciée au regard de la capacité de synthèse, d'animation de réunions/ateliers et de diagnostic des besoins/priorisation.	20
Sous-critère 2 : Qualité de l'organisation du projet, appréciée au regard de la méthodologie proposée	10
Sous-critère 3 : Solution proposée, appréciée au regard du chronogramme proposée	10
Sous-critère 4 : Expérience de l'équipe, appréciée au regard de sa connaissances des acteurs, de la thématiques et du contexte du pays et des diplômes en lien avec les profils recherchés et la mission	40
TOTAL	80

Chaque offre technique, jugée conforme techniquement, se verra attribuer une **note technique (NT sur 80 points maximum)** par addition des notes pondérées obtenues sur chaque sous-critère.

Les offres ayant obtenues une note technique inférieure à 50/80 seront considérées comme inappropriées.